

Véronique PIOCH

Thérapeute biodynamique.

Psychomotricienne. Danseuse.

Créatrice de la pratique Danser Etre Dansé®.

Formatrice à l'école de psychologie biodynamique.

*Son parcours en tant qu'enseignante
depuis 35 ans, dans la danse contemporaine
et dans la recherche d'une expression authentique du corps,*

sa pratique des arts martiaux

(tai-chi-chuan, aikido), de la méditation,

des massages énergétiques,

de la danse des 5 Rythmes à la danse médecine

de la Transedanse,

son expérience à accompagner

les êtres sur un chemin de conscience

l'amènent aujourd'hui

dans une proposition toute singulière

qui allie les espaces chamaniques,

spirituels, créatifs et thérapeutiques.

Elle transmet aujourd'hui les outils de la pratique Danser Etre Dansé®

dans un cursus « Formation, Transmission, Initiation »

Nourrie de nombreuses rencontres,

voyages et enseignements,

son travail est une invitation sans cesse

renouvelée à danser sa vie :

accorder encore et encore

l'instrument que nous sommes,

descendre au cœur de son corps

et laisser danser son âme.

*S'ouvrir ainsi à sa véritable nature,
à la fois unique et multidimensionnelle.*

Danser Etre dansé

*Voyage au cœur du corps et
Rituel de Transedanse*



Stage avec

Véronique Pioch

11-12 mai 2019

Hérault (Proche Montpellier)

Voyage au cœur du corps : Rituel de transedanse

Ce stage est l'invitation à un voyage au centre de soi-même pour retourner à l'origine de son essence. Danser depuis la relation avec ses ressentis, suivre l'énergie qui nous traverse et se laisser emmener dans le pays magique du mouvement libre.

Nous expérimenterons le rituel de Transedanse. Issue de pratiques chamaniques existant depuis des milliers d'années et reliées à des techniques de guérison plus contemporaines, cette pratique stimule le passage vers d'autres états de conscience dans un voyage d'une incroyable richesse.

Associant la dynamique des rythmes et de la respiration à l'utilisation d'un bandeau qui couvre les yeux, elle nous ouvre à d'autres plans de la réalité. Elle peut amener des réponses à des questions, ouvrir intensément le champ de nos perceptions, nous faisant rencontrer l'esprit porteur de sagesse et d'enseignement.

La danse des 5 Rythmes, le mouvement libre, la méditation, le travail sur l'intention feront partie des pratiques utilisées pour accompagner ce rituel de Transedanse. Alliés à la parole, ils seront également au service de l'intégration de cette expérience d'expansion de conscience.

Ce travail englobe les dimensions physiques, émotionnelles, mentales et spirituelles.

Il s'adresse à tous, y compris ceux qui n'ont encore dansé que dans leur imagination.

Se munir de vêtements souples, une petite couverture, un coussin de méditation, une bouteille d'eau et un bandeau pour les yeux.

**LIEU : Mas de Luzière - A 45 mns au nord de Montpellier
34190 St André de Buèges - Site : luziere.fr**

**HORAIRES : samedi : 9h30/10h : accueil et inscriptions,
Début du stage : Samedi 10h30 au dimanche 17h30**

**TARIF : 160 € le WE si inscription avant le 8 avril 2019
- 170 € si inscription après cette date**

**HEBERGEMENT/ REPAS : Pension complète (Hébergement 3 repas + petit dej)
- 95 € en chambre à 2
- 85 € en chambre de 3 et plus
- 65 € en tente**

***Arrhes de 80€ à verser à l'inscription**

INSCRIPTIONS :

Géraldine Guyard : 06.67.30.54.69 - geraldine.guyard@gmail.com

Envoyer un chèque d'arrhes de réservation de 80€ à l'ordre « Pioch » à :

Géraldine Guyard : 10 rue Calmette 34690 Fabrègues

(chèque, non remboursable si annulation après le 1^{er} mai)

Il vous sera aussi transmis une fiche d'inscription pour la réservation de votre hébergement à nous renvoyer avec l'acompte de 80€ pour le Mas de Luzière

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

veroniquepiochdanse@gmail.com - www.veroniquepiochdanse.com

Bulletin d'inscription

Nom:.....

Adresse:.....

.....

Tel:.....Portable :.....

E-mail :

- Je m'inscris au stage des 11-12 mai 2019

- Je choisis un hébergement - en chambre de 2

- en chambre de 3 et plus

- en tente

Je joins un chèque de 80 € d'arrhes à l'ordre de « Pioch » et un chèque de 80€ à l'ordre de Mas de Luzière (non remboursables si annulation après le 1^{er} mai) à renvoyer à : Géraldine Guyard : 10 rue Calmette 34690 Fabrègues